

TOUR DE LA MONTAGNE DU TAUCH – ETAPE 4/4

Infos Pratiques

Distance	9 km
Durée (moyenne)	02h45
Niveau	Moyen
Dénivelé	508 m D+
Départ	LAROQUE-DE-FA
Balisage	Blanc et rouge GR

Votre itinéraire

Étape 1 - Au niveau du pont sur le Sou (456 m), suivre la route de Massac. Après 700 m environ, monter sur la piste à gauche. A 800 m environ dans une courbe à droite, un raccourci à gauche rejoint la piste plus haut. Cheminer entre prairies verdoyantes et collines boisées.

Étape 2 - 42.946074 2.576759 Au carrefour, laisser un chemin à gauche (possibilité d'atteindre la Pierre Droite, à 300m au nord, nécropole de la Clape : huit dolmens datant du néolithique récent), ignorer le passage canadien, poursuivre en face en montée dans la Coume Jonquière. Cheminer en rencontrant quelques passages de clôture jusqu'à l'intersection. Filer à droite sur environ 100 m puis poursuivre à gauche dans la Coume de Lacamp. A l'intersection filer à gauche dans le grand virage de la piste ; traversée du plateau en passant devant les ruines de Lacamp. Poursuivre tout droit en ignorant le chemin à gauche et arriver à un carrefour (555 m).

Étape 3 - Filer à droite sur la piste principale. Ignorer tous les chemins à droite et à gauche. On domine bientôt la vallée où se niche Dernacueillette, à droite. Poursuivre tout droit jusqu'à la D 10.

Étape 4 - La remonter à gauche sur environ 100 m. Dans le début de la courbe à gauche, virer à droite sur un chemin. Environ 30 m plus loin, prendre à gauche la piste. Ignorer tous les chemins à gauche et à droite, menant à des cultures. Poursuivre tout droit sur la piste principale jusqu'à la D 410.

Étape 5 - Poursuivre à droite la route jusqu'à Maisons. Traverser le village par la rue du Mont Tauch.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/tour-de-la-montagne-du-tauch-etape-4-4/>